

Pour les professeurs des écoles stagiaires-PE2

Demi-journée d'information syndicale

MERCREDI 14 OCTOBRE 9H-12H

PETIT AMPHI IUFM DE LIVRY-GARGAN

SUD éducation 93 propose à l'ensemble des collègues de PE2 de venir à une réunion d'information syndicale pour aborder les points suivants :

- Les droits des professeurs des écoles stagiaires (droits sociaux, le statut, droits syndicaux, etc.)
- Les régressions imposées par le ministère de l'éducation nationale et les résistances (« Masterisation », suppression des RASED et Aides Personnalisées, précarité, etc.)



- SUD éducation et l'Union Syndicale Solidaires (présentation)

Comment y participer ?

- C'est un droit garanti à tous les professeurs des écoles (stagiaires et titulaires) en application de l'article 5 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 (relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique)
- Il faut faire une demande d'autorisation d'absence auprès du directeur de l'IUFM de Livry-Gargan (qui l'acceptera puisqu'il s'agit d'un droit)
- Cette absence *ne sera pas comptabilisée* dans le total des absences de l'année.